


Mairie



33570

Envoyé en préfecture le 16/06/2020
Reçu en préfecture le 16/06/2020
Affiché le 
ID : 033-213303860-20200523-2020_05_03A-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt

Le vingt-trois mai à dix heures

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT - CIBARD

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal AMOREAU, Maire.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

Date de convocation : 18/05/2020

Date d'affichage : 18/05/2020

Présents : Mmes FOREST Nathalie, PETIT Josiane, AUTHIER Brigitte et Mrs AMOREAU Pascal, GARACH Henri, BLONDET Nicolas, DELPY Fabien, BESSOU Lucien, PIMBERT Éric, BORDENEUVE Virgil, DUGRAND Patrick.

Absent :

Excusé :

Secrétaire de séance : Mme PETIT Josiane

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

Absent : 0

Excusé : 0

N°2020-05-03A

OBJET : ELECTION DES ADJOINTS

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2122-7 et les articles L.2122-7-1 ;

Considérant que le ou les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote

Premier adjoint

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 3

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 8

Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettre
BESSOU Lucien	7	Sept
PIMBERT Éric	1	Un

- Mr BESSOU Lucien, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^{er} adjoint.

Deuxième adjoint

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 2

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 9

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettre
DUGRAND Patrick	9	neuf

- Mr DUGRAND Patrick, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2^{ème} adjoint.

Le maire,

** certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,*


** informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire

Envoyé en préfecture le 16/06/2020
Reçu en préfecture le 16/06/2020
Affiché le 
ID : 033-213303860-20200523-2020_05_03A-DE